

Auteurs : Camille Castelain, Etienne Polge, Laurent Rieutort (UMR Territoires)
Colloque Moment rural (Cermosem, à Mirabel, le 16 et 17 septembre 2021)

Le moment rural : ruralités en transitions
Le rural entre muséification et refondation

Quand des territoires ruraux français sont
reconnus au patrimoine mondial de l'Unesco.

Introduction

Objectif de cette recherche :

Comprendre à quelles fins et par quels moyens des territoires ruraux sont passés des territoires de projet aux projets de territoire

Problématique de recherche :

Comment les acteurs de territoires ruraux se saisissent-ils des politiques de gestion et de valorisation des espaces naturels et des sites culturels ?

Hypothèse générale :

La démarche d'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco est la concrétisation du passage des territoires de projet aux projets de territoire

Un propos en trois temps :

1. Des territoires de projet à préserver
2. En passant par des projets de territoire à développer
3. Aux territoires reconnus à s'approprier



Contexte de la recherche

Etudes de cas :

- Paysage culturel des Causses et des Cévennes
- Haut lieu tectonique de la Chaîne des Puys-Faille de Limagne

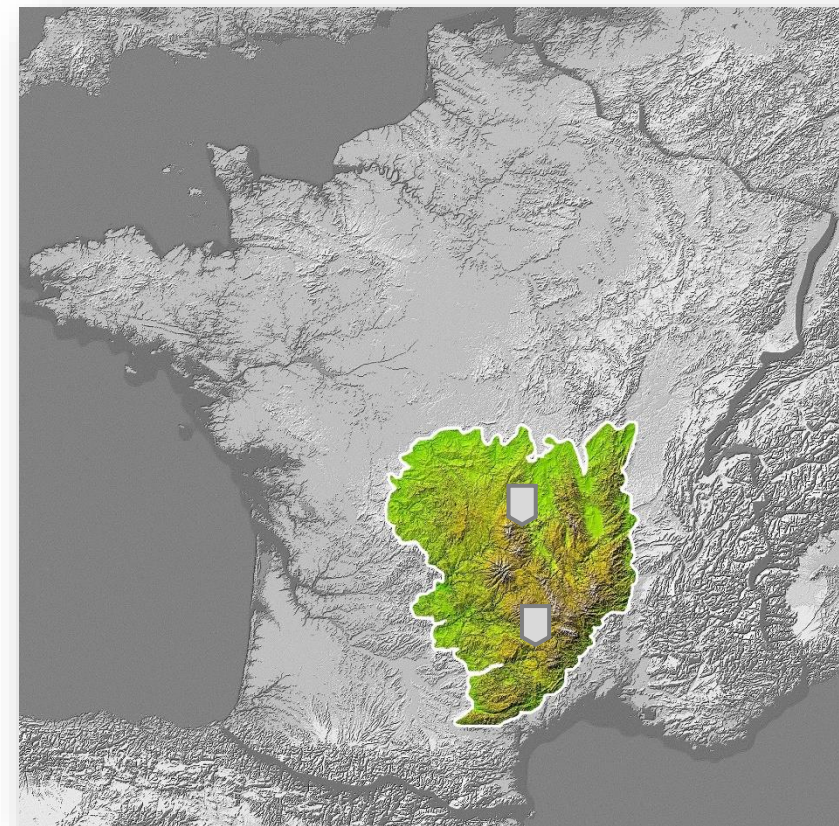
Thèse de doctorat :

Réseaux d'acteurs et gouvernance des territoires impliqués dans des démarches de gestion et de valorisation de sites naturels : une analyse des démarches d'inscription des sites de la Chaîne des Puys - Faille de Limagne et des Causses et Cévennes à la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Projet de recherche Valo-sites :

Évaluation des retombées socio-économiques des politiques de gestion et de valorisation des sites naturels

Étude de la Chaîne des Puys-Faille de Limagne et des sites partenaires dont le bien Unesco des Causses et Cévennes



MASSIF
GROUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC
CENTRAL




PUY-DE-DÔME
LE DÉPARTEMENT



INRAE
la science pour la vie, l'humain, la terre

Des territoires de projet à préserver

Objectifs dans la première moitié du XXème siècle :

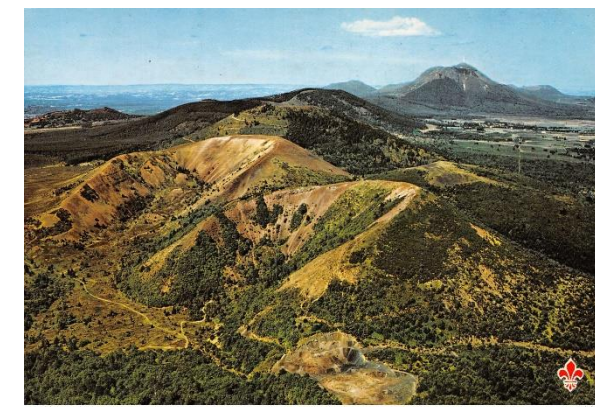
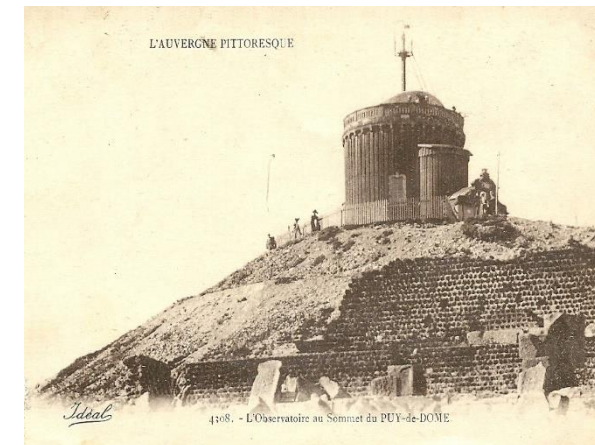
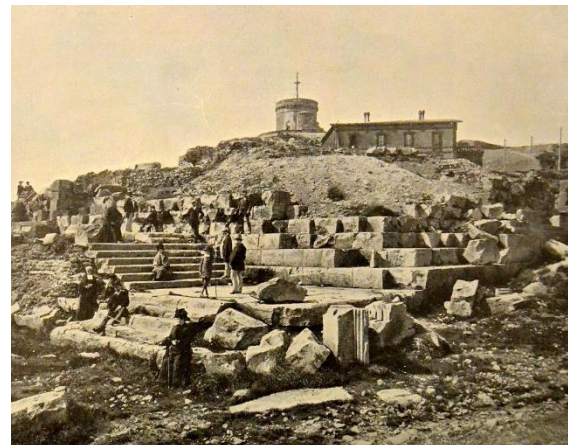
1. Identification de sites exceptionnels
2. Préservation de sites exceptionnels face à une dégradation / destruction potentielle

Types de sites : monuments culturels puis naturels de superficie restreinte

Décision et gestion : niveau national

Moyens : cadre législatif, exigence d'un plan de gestion (pour les sites classés)

- 1887 : loi du 30 mars pour le classement des monuments et objets d'art ayant un intérêt d'historique et artistique
- 1906 : loi Beauquier sur l'identification des sites « dont la conservation ou la préservation présente, au point de vue artistique, historique et scientifique, légendaire ou pittoresque un intérêt général »
- 1930 : loi du 2 mai instaurant un inventaire national des sites naturels protégés en les divisant en deux catégories selon leur mode de gestion : les sites inscrits au niveau préfectoral et les sites classés au niveau national.



Des territoires de projet à préserver

Objectifs dans la seconde moitié du XXème siècle :

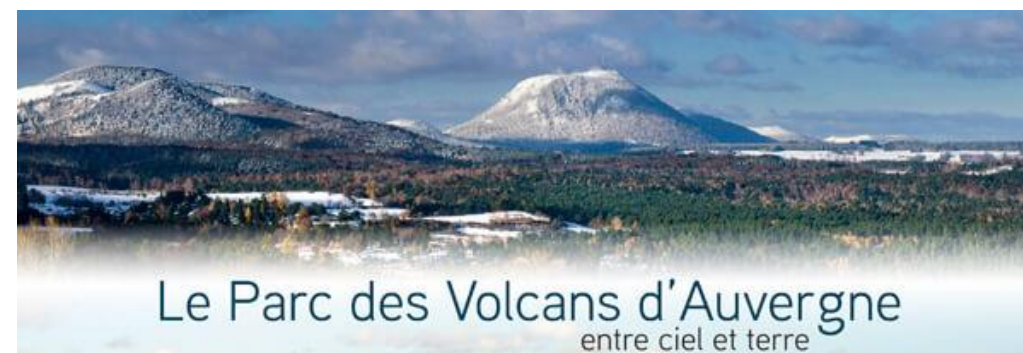
1. Préservation d'espaces naturels exceptionnels face à une dégradation / destruction potentielle
2. Volonté politique de :
 - a) donner une forte visibilité nationale et internationale à cet espace,
 - b) d'y mener une politique exemplaire et intégrée de protection, de gestion, mais aussi d'éducation à la nature.

Types de sites : espaces naturels de superficie notable

Décision : niveau national (création, délimitation, financement et gestion)

Moyens : cadre législatif, exigence d'un plan de gestion

- 1950 : création des premières réserves biologiques
- 1960 : loi du 22 juillet sur la création des parcs nationaux
- 1970 : décret du 1^{er} sur la création de parcs naturels régionaux définis comme des territoires présentant un intérêt particulier, par la qualité de son patrimoine naturel et culturel, pour la détente et le repos des hommes et le tourisme et qu'il importe de le protéger"



Des projets de territoire à développer

Objectifs au XXIème siècle :

1. Gestion conforme aux principes du développement durable, conciliant préservation du paysage et de "l'esprit des lieux", qualité de l'accueil du public
2. Volonté politique de :
 - a) donner une forte visibilité nationale à cet espace,
 - b) d'y mener une politique exemplaire et intégrée de protection, de gestion, mais aussi d'éducation à la nature.

Types de sites : sites classés très fréquentés et à grande notoriété

Décision : niveau national

Moyens : cadre législatif, exigence d'un plan de gestion

- 2000 : Création de l'association Grand Site de France
- 2004 : Première obtention du label Grand Site de France (ex : Pont du Gard, Aven d'Orgnac)

Changement de paradigme au début des années 2000 :

- Mise en réseau des sites protégés
- Ancrage territorial des réglementations en matière de protection des espaces naturels
- Application de la notion de développement durable au sein de ces espaces
- Utilisation des dispositifs de protection comme outil marketing à visée touristique



Puy de Dôme

GRAND SITE



DE FRANCE

Niveau national

Fédération des
PNR
Grands Sites de
France

Niveau international

Sites Ramsar
Biens Unesco
Réserves de
Biosphère

Des projets de territoire à développer

Objectifs du patrimoine mondial :

1. Identification de sites exceptionnels
2. Protection de ces sites par la communauté internationale
3. Volonté politique de :
 - a) donner une forte visibilité internationale,
 - b) d'y mener une politique exemplaire et intégrée de protection, de gestion, mais aussi d'éducation à la nature.

Types de sites : sites ayant une Valeur Universelle Exceptionnelle et respectant les critères d'authenticité et d'intégrité

Décision : niveau national puis international (scientifique et politique)

Moyens : aucun cadre en vigueur en France, responsabilité étatique via une convention, exigence d'un plan de gestion ou d'une équipe de gestion

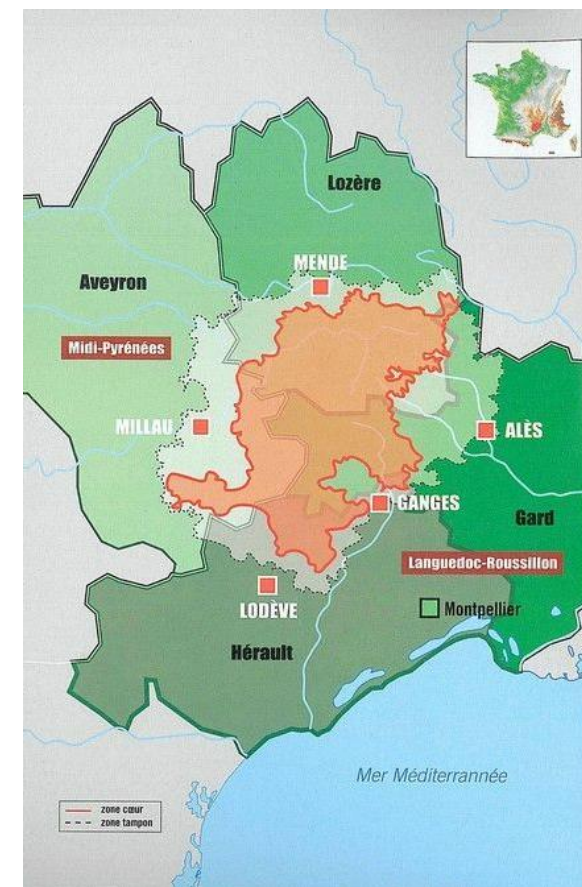
- 1972 : Création de la convention du patrimoine mondial
- 1975 : Ratification par la France de la convention
- 1979 : Premiers biens inscrits sur la liste (dont 6 français)

Changement de paradigme autour de l'année 2000 :

- Redécouverte du processus d'inscription
- Inscription d'espaces agricoles et d'espaces ruraux

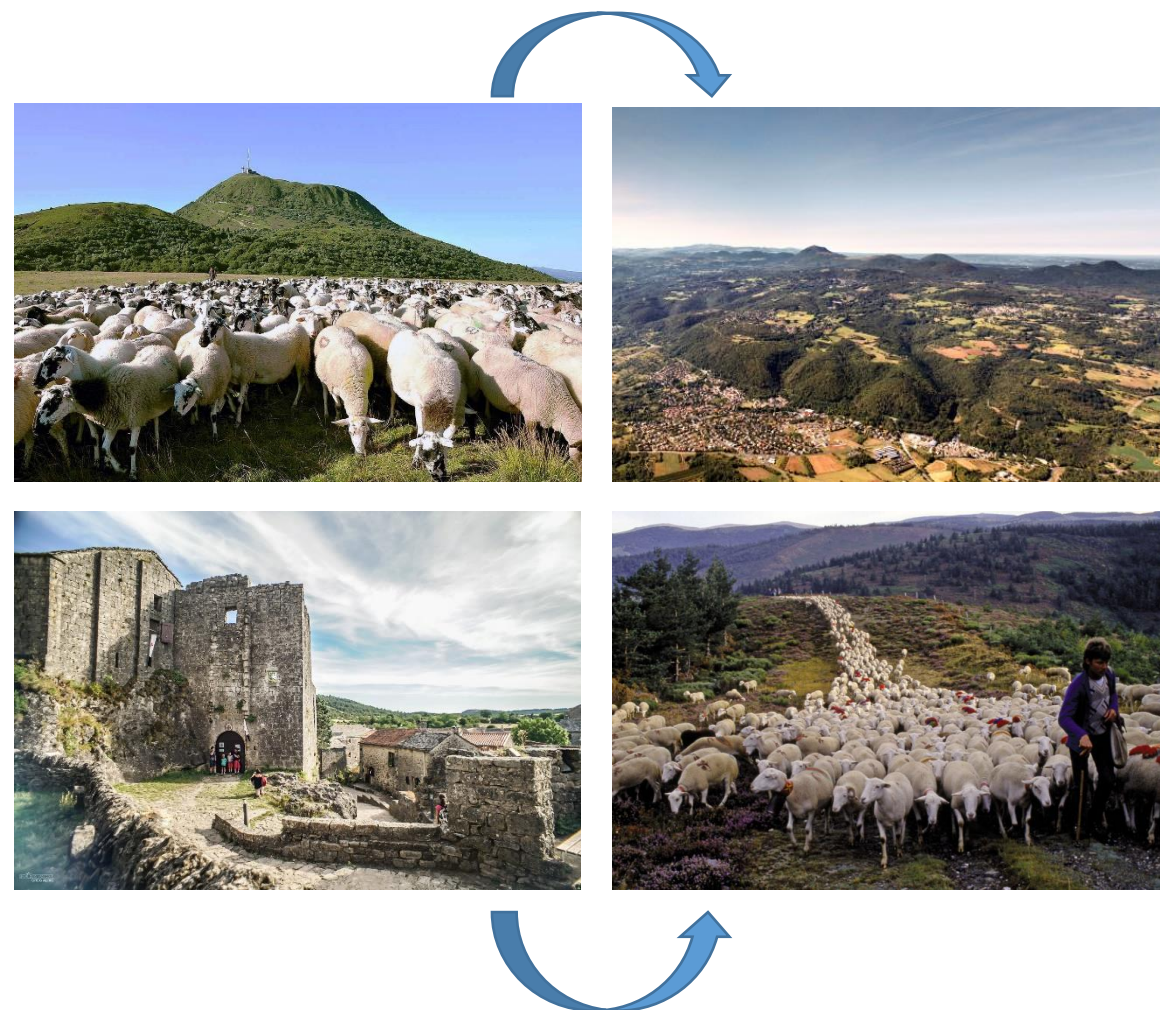


- Inscription de plus en plus difficile à obtenir
- Démarche faite au niveau local
- Démarche avec de moins en moins l'aide de bureau d'études



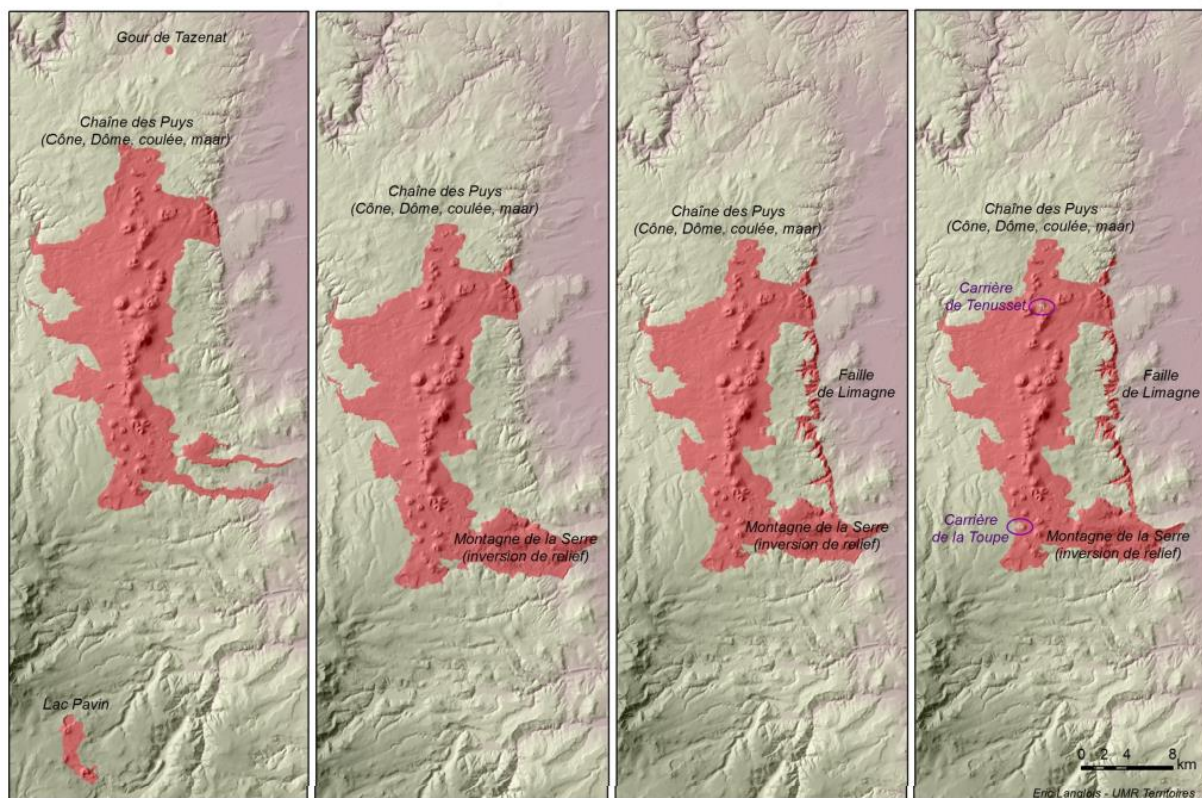
Des projets de territoires à développer

	Valeur Universelle Exceptionnelle	Stratégie inscription
Chaîne des Puy - Faille de Limagne	<p>Diversité des volcans</p> <p>↓</p> <p>Diversité des volcans & paysage & gestion</p> <p>↓</p> <p>Diversité des volcans & faille de la Limagne</p> <p>↓</p> <p>Représentation d'un rift continental</p>	<p>Inscription des volcans compromise</p> <p>↓</p> <p>Réflexion biens en série</p> <p>↓</p> <p>Inscription des paysages et gestion</p> <p>↓</p> <p>Inscription de plusieurs éléments géologiques</p>
Causes et Cévennes	<p>Protestantisme cévenol / résistance (Lozère)</p> <p>↔</p> <p>Monuments templiers et hospitaliers (Aveyron)</p>	<p>Inscriptions séparées compromises</p> <p>↓</p> <p>Fusion des dossiers et recherche d'une nouvelle VUE</p> <p>↓</p> <p>Elargissement à la Méditerranée</p>
	<p>Agro-pastoralisme méditerranéen</p>	



Des projets de territoires à développer

Evolution de l'emprise spatiale du bien tout au long du processus d'inscription au patrimoine mondial (2007-2018)



Délimitation du bien	Gestion et gouvernance
Chaîne des Puits agrandie	Création d'un partenariat entre gestionnaires
↓	↓
Chaîne des Puits limitée	Ajout de l'Etat et de la région
↓	↓
Ajout faille de Limagne	Création d'un plan de gestion
Donc ajout Plateau des Dômes et Montagne de la Serre	↓
↓	Création d'une équipe mutualisée
Exclusion des carrières	
Réunion de deux territoires	Création d'une association
↓	↓
Ajout de deux départements	Demande de l'Unesco d'une gouvernance ad hoc
Puis retrait d'un des deux	↓
↓	Création d'une équipe spécifique
Diminution de moitié du bien	

Des projets de territoire à développer

Etendue de la démarche d'inscription à l'Unesco de la Chaîne des Puy-Faille de Limagne

	Décisions politiques	Partenariats	Campagne de communication
Soutien du projet	<p>Soutien politique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rencontres des élus locaux • Réception de lettres de soutien 	<p>Soutien économique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conventions de partenariat • Création d'une fondation d'entreprises • Rencontres des syndicats (ex : taxis) 	<p>Soutien populaire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Campagne objectif Unesco • Collecte de signature • Vote 7 nouvelles merveilles du monde
Appui au projet	<p>Appuis politiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lobbying autour du projet par des figures politiques • Soutiens officiels par des hauts fonctionnaires d'Etat • Réunions avec les ministères 	<p>Appuis scientifiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Création d'une commission scientifique • Lettres de soutien • Accueil scientifique et organisation colloque 	<p>Appuis journalistiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Création d'un espace presse • Communications dans des journaux nationaux (papiers, numériques et télévisés) • Lettre de soutien
Montage du projet	<p>Montage du dossier</p> <ul style="list-style-type: none"> • Partenariat entre l'Etat, la Région, le PNR et le département • Chef de projet entouré d'une équipe de scientifiques locale 	<p>Gestion du site</p> <ul style="list-style-type: none"> • Partenariat entre l'Etat, la Région, le Parc Naturel Régional et le département • Plans de gestion site classé, Grand Site de France, PNR, bien Unesco 	<p>Financements</p> <ul style="list-style-type: none"> • Financement du Conseil Départemental • Financement multipartite (Etat, UE, Région) sur projet d'aménagement

Aux territoires reconnus à s'approprier

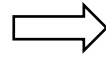
Des territoires ruraux reconnus :

1. **Pourquoi ?** Objectifs au niveau local → Augmentation de la notoriété du site (attractivité) → Augmentation fréquentation touristique ?
→ Création d'un projet de territoire → Emulation locale → Fierté du territoire ?
→ Autres projets financés / réfléchis / menés ?
1. **Comment ?** Par une démarche menée au niveau local par des décideurs politiques
Avec le partenariat de scientifiques
4. **Par quoi ?** Dispositif international avec convention → Comment utiliser la reconnaissance ?
5. **Pour quoi ?** Critères de reconnaissance et VUE → compréhension de la VUE au niveau local et/ou adaptation ?
→ prise en compte des autres ressources du territoire / autres patrimoines ?
5. **Pour qui ?** Appropriation par les différents acteurs du territoire → création de réseaux d'acteurs ?
6. **Quand ?** Reconnaissance acquise de manière permanente si bonne gestion, après une décennie de démarche → comment garder l'inscription ?
→ comment faire vivre l'inscription ?
7. **Où ?** L'inscription a-t-elle permis l'émergence d'un territoire ou sa reconnaissance ?

Conclusion

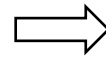
Objectif de cette recherche :

Comprendre à quelles fins et par quels moyens des territoires ruraux sont passés des territoires de projet aux projets de territoire



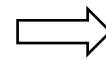
Problématique de recherche :

Comment les acteurs de territoires ruraux se saisissent-ils des politiques de gestion et de valorisation des espaces naturels et des sites culturels ?



Hypothèse générale :

La démarche d'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco est la concrétisation du passage des territoires de projet aux projets de territoire



Finalités :

- Être attractif (tourisme, accueil de nouveaux résidents et entreprises)
- Être reconnu dans un contexte de compétition interterritoriale
- Préserver les espaces naturels et agricoles
- Valoriser les ressources territoriales
- Faire émerger une dynamique territoriale

Moyens :

- Utilisation de dispositifs nationaux et internationaux de préservation et de reconnaissance des espaces naturels et des sites naturels
- Ancrage territorial de plus en plus marqué des dispositifs (réflexion, candidature, mise en œuvre et gestion)
- Adhésion et participation au projet élargie

Hypothèse générale validée et amendée :

La démarche d'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco est un processus permettant de construire un projet de territoire à partir d'un outil utilisé sur des territoires de projet



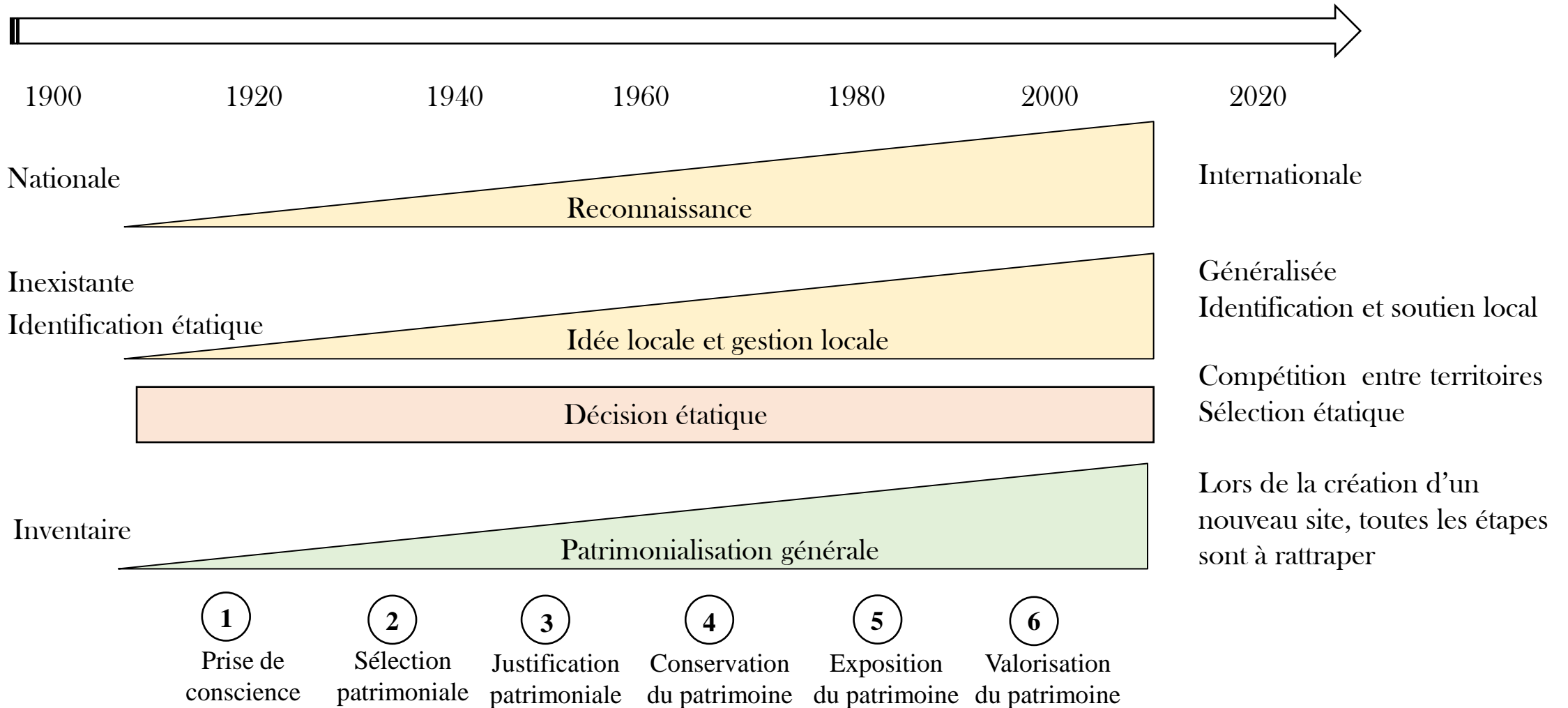
De la muséification de monuments au sein
d'espaces naturels

...

aux projets de préservation et de valorisation
des territoires ruraux



Annexe : Utilisation de dispositifs de préservation et de valorisation en France...



... avec une complexité grandissante

